

Amis du Vieux Saint-Etienne

Hôtel de Villeneuve – 13 bis rue Gambetta 42000 St Etienne

Association arco

16 rue du Général Foy 42000 St Etienne

(agrée au titre de l'environnement pour le département de la Loire)

Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France

Notre Dame de Grâce – 42170 Chambles

M. Jérôme BOUËT
Directeur Régional des Affaires Culturelles
D.R.A.C. Rhône-Alpes
Le Grenier d'Abondance
6 quai St Vincent
69001 LYON

Saint-Etienne, le 25 mai 2007

RECOMMANDÉ A.R.

DEMANDE DE PROTECTION
Ecole des Beaux-Arts de Saint-Etienne
et jardin public des Ursules

Monsieur le Directeur,

La colline des Pères est une des 7 collines de Saint-Etienne.
Son positionnement et sa nature en font un élément majeur de l'urbanisme stéphanois.

En effet,
elle jouxte l'hyper centre de la ville,
elle comporte une croix de mission monumentale, l'école des Beaux-Arts, le jardin public des Ursules,
elle forme perspective à partir de nombreux points de vue de la ville mais singulièrement de deux places centrales : la place du Peuple et la place Waldeck Rousseau.

L'école des Beaux-Arts

Ce bâtiment, y compris la serre attenante, fut construit par l'architecte Etienne BOISSON, architecte-voyer de la ville, en 1859 sur l'emplacement du clos Giraud.

Campé au mitan de la colline des Pères, il est de style de Louis XIII.

Etienne BOISSON a marqué particulièrement l'architecture stéphanoise avec deux autres édifices importants : l'église Sainte-Marie néo-byzantine, inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques et l'église Saint Roch néo-gothique.

Le Jardin des Ursules

Aménagé sur une ancienne carrière abandonnée, l'ensemble de son décor de 1860 existe toujours : rocailles, escalier, parterre de pelouses et massifs... hormis la fontaine.

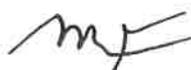
ad...

La bonne conservation de l'ensemble, le changement prochain de fonction de l'école des Beaux-Arts, tout comme la fin de la concession du parking des Ursules voué à disparaître au profit de la place du même nom, militent en faveur d'une réflexion patrimoniale à la hauteur de l'enjeu de ce site.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir soumettre à la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites le principe de la protection de l'école des Beaux-Arts de Saint-Etienne sise 15 rue Henri Gonnard et le jardin public des Ursules.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Franck MAUREL-SEGALA
Délégué départemental de S.P.P.E.F.



Pierre TROTON
Président des Amis du Vieux Saint-Etienne



Jacques STRIBICK
Délégué Général d'ARCO



P.J. : quelques vues de la colline des Pères, de l'école des Beaux-Arts et du jardin public des Ursules